

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE N° 6/15-16 DU 9 JUIN 2016

ORDRE DU JOUR

INTRODUCTION	PAGES 4 à 5
I - GESTION FINANCIÈRE	
I.1 – Contrats et conventions	
I.2 – Groupement de commandes	
I.3 – Frais de reprographie, d'impression et de reliure des étudiants	
II - STRUCTURES PÉDAGOGIQUES	PAGES 5 à 6
II.1 – Ouverture du BTS CG en apprentissage	
II.2 – Augmentation des effectifs en BTS AG PME/PMI en apprentissage	
III - PROJET D'ÉTABLISSEMENT	PAGE 6
III.1 – Validation du projet d'établissement 2016-2019	
IV - VIE SCOLAIRE	PAGES 7 à 8
IV.1 – Voyages, projets pédagogiques et sorties pour 2016-2017	
IV.2 – Valeurs des jeunes et citoyenneté	
IV.3 - Alignement des horaires de cours des deux rives	
IV.4 - Rapport moral de la MDL	

Les conditions de déroulement de la séance se trouvent page suivante

Nice le
Le Président,

S. DEVIN

Nice le
Le Secrétaire,

A. MACCARIO

LISTE D'ÉMARGEMENT - SÉANCE N°6 2015-2016 DU 9 JUN 2016

*P= Présent(e) ; A= Absent(e) ; E= Excusé(e)

5 membres de droit

NOM, PRÉNOM ET QUALITÉ	ÉMARGEMENT
M. DEVIN Stéphane – Proviseur	P
M. ANTONINI Dominique – Proviseur adjoint	P
M. PALMARO Marc - Gestionnaire	P
M. CANEPA Christian - Chef de Travaux	P
Mme L'HÔTELLIER Dominique – CPE	P

2 Représentants du Conseil Régional

TITULAIRES	ÉMARGEMENT	SUPPLEANTS	ÉMARGEMENT
M. KLEYNHOFF Bernard	A	M. LEONELLI Pierre-Paul	E
Mme SALLES-BARBOSA Jennifer	A	Mme RAMPAL Agnès	

2 Représentants de la Commune et de la Métropole

TITULAIRES	ÉMARGEMENT	SUPPLEANTS	ÉMARGEMENT
Mme MONIER Françoise	E		
M. VÉROLA Auguste	E		

1 Personnalité qualifiée

NOM, PRENOM	ÉMARGEMENT
M. ALBINET Michel	P

7 Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Éducation

TITULAIRES	ÉMARGEMENT	SUPPLEANTS	ÉMARGEMENT
M. GIOVANAZZI P.-Fabrice	E	M. BORLA Michel	P
Mme MAUMON Anne-Marie	P	Mme BLIN Marie-Hélène	
Mme MARTINETTI Fabienne	A	M. OSSETTI Mikaël	
Mme DESIDERI BRACCO Anne	P	Mme BASSO Nadine	P
M. TIXIDOR Éric	P	Mme DELANSAY Delphine	P
Mme BOREL Annette	E	Mme GERVAISE Brigitte	
Mme NIVOIX Ersilia	P		

3 Représentants élus des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers, de Service et de Santé

Mme BRESSAND JACQUELINE	A		
Mme BERNARD Véronique	A		
Mme BAUDIN Clothilde	P		

5 Représentants des Parents d'élèves

Mme MACCARIO Alexandra	P	Mme GANDON Françoise	
Mme FRECHURET ZAPATA Édith	A	Mme PRIEUR Myriam	
M. DUSSARDIER Bernard	A	M. LABRUNIE Jean-François	P
Mme GRANGE Dominique	P	Mme AYLIES Marie-Christine	
Mme FLORUCCI Carine	P	Mme LANDRY Florence	

5 Représentants des Elèves

M. GAMBINO Paul (DCG3)	A	Mme VITOUX Océane (DCG2)	
Mme MARTIN-NAFTI Leila (1S1)	P	M. JULIEN Hugo (1S1)	
M. MEYER Nicolas (BTS1S1O)	P	M. ZÉPHIR Harry (BTS1S1O)	
M. MOUNIER Paul (1S1)	P	M. JEAN Hugo (1ES1)	P
Mme LAGARDE Manon -V.Pdt. CVL (TST2S2)	A	Mme SEHMOUNE Nour-El-Houda (IPRO2)	

QUORUM : 16

PRÉSENTS : 22	HEURE DE DÉBUT : 18H30		
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : A. MACCARIO	HEURE DE FIN : 21H00		
P.V.C.A. PRÉCÉDENT ADOPTÉ PAR :	VOIX POUR : 22	VOIX CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
ORDE DU JOUR ADOPTÉ PAR :	VOIX POUR : 22	VOIX CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

INTRODUCTION

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h30.

PV DU CA PRÉCÉDENT

Le PV du CA précédent est adopté à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	22	POUR	22	CONTRE	0	ABSTENTION	0
-------------------------	----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

ORDRE DU JOUR

Monsieur Devin propose la modification de l'ordre du jour :

- Retrait du point 1.3 « Crédit Globalisés ».Le point 1.4 « Frais de reprographie, d'impression et de reliure des étudiants » devient le point 1.3
- Ajout du point IV.3 « Alignement des horaires de cours des deux rives »
- Ajout du point IV.4 « Rapport moral de la MDL »

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	22	POUR	22	CONTRE	0	ABSTENTION	0
-------------------------	----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

I.-GESTION FINANCIERE**I.1 – Contrats et conventions****a) Convention Vide Grenier ADI**

Autorisation du lycée à prêter la cour pour le vide grenier organisé par l'association de quartier le 29 septembre.

Intervention : les représentants des enseignants demandent à qui seront versés les bénéfices ? Au lycée ?

Autorisation de prêt de la salle polyvalente pour la *fête d'hiver* de l'Association des Ressortissants Japonais de Nice Côte d'Azur (ARJNCA).

Autorisation de location de la salle 201 rive gauche à *l'association de Gymnastique volontaire*.

Autorisation d'accueil de *l'Association des Voyageurs* tous les mardis du mois.

Les contrats et conventions sont adoptés à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	22	POUR	22	CONTRE	0	ABSTENTION	0
-------------------------	----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

I.2 – Groupement de commandes

M. Palmaro : Le lycée propose une adhésion à un groupement de commandes pour d'une part les denrées alimentaires et d'autre part les fournitures administratives, droguerie et vêtement de travail. Le groupement de commandes a pour avantage de faciliter la mutualisation des procédures de marchés et de contribuer à la réalisation d'économies sur les achats.

Intervention FCPE Mme MACCARIO : en adhérant à ce groupement, le lycée a t-il encore vraiment le choix de ses fournisseurs ? Et quelle est cette plateforme ? C'est la plateforme OPTI-MARCHE qui propose au moins trois fournisseurs au choix pour les commandes.

Les groupements de commandes sont adoptés à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	22	POUR	22	CONTRE	0	ABSTENTION	0
-------------------------	----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

I.3 – Frais de reprographie, d'impression et de reliure des étudiants

Les élèves post bac bénéficient pour 2 ans d'une carte d'une valeur de 50€ leur permettant de faire au lycée des copies NB, reliures nécessaires à la production de leurs mémoires et travaux divers.

Intervention PEEP Mme FIORUCCI : Les représentants des parents d'élèves demandent la possibilité de bénéficier de cette offre pour leurs propres besoins notamment lors des élections.

Les professeurs demandent à étudier l'amélioration de ce service par la fourniture de copies couleurs.

Les frais de reprographie, d'impression et de reliure des étudiants sont adoptés à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	22	POUR	22	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------------------	---------	----	------	----	--------	---	------------	---

II.-STRUCTURES PÉDAGOGIQUES

II. 1 – Ouverture du BTS CG en apprentissage

Arrivée de Christian CANEPA à 19 h 20. On passe à 23 votants.

L'établissement accueille en apprentissage des BTS AG PME/PMI.

Le ministère a souhaité développer l'apprentissage et le lycée Honoré d'Estienne d'Orves propose de développer l'apprentissage avec le CFA Vauban :

- 1) en ouvrant un BTS CG en apprentissage
- 2) en développant les effectifs du BTS AG PME/PMI en apprentissage

Intervention des professeurs :

Quelles sont les relations entre le lycée et le CFA ?

Le CFA Vauban en l'occurrence, déploie des formations et les externalise avec des établissements partenaires dit « UFA » dont le lycée HEO de par sa coloration tertiaire.

Il existe une convention entre CFA et UFA et un comité de liaison comprenant 6 membres : 3 du CFA (directeur, coordinateur pédagogique et gestionnaire) et 3 de l'UFA (proviseur, directeur délégué, un professeur). La convention aura de fait un avenant si le CA autorise le chef d'établissement à signer.

Quel sera l'impact sur le fonctionnement du lycée ?

En termes de fréquentation, le lycée accueillera 8 apprenants de plus qui ont déjà la garantie de leur stage en entreprise. Il est prévu ½ classe en plus. Le rythme d'apprentissage est de 2,5 jours en entreprise / 2,5 jours en établissement.

En termes de classes et d'emplois du temps, l'impact est nul ou très léger le nombre de salle de classes étant suffisant.

Quels sont les enseignants de l'apprentissage ?

Ce sont des professeurs de l'EN et des professionnels. Pour le recrutement il y aura un appel d'offres envers les enseignants du lycée qui seront interrogés en fonction de leurs compétences.

Les professeurs de l'apprentissage sont en équipe et sont avertis de l'investissement particulier à fournir (suivi des apprentis) et leur rétribution est en corrélation. Ils signent un cahier des charges qui énonce clairement leurs contraintes et disponibilités. Par exemple, il est précisé qu'ils travaillent pendant une partie des congés scolaires.

Intervention de Mme NIVOIX professeur de français : 18 ans enseignante dans ce lycée, et notamment pour l'apprentissage, tient à témoigner, avant son départ du lycée pour la fac de lettres, de son plaisir à enseigner dans l'apprentissage ; les apprentis sont beaucoup plus mûrs, plus attentifs, parfois plus durs, ils apprécient le temps passé au lycée qui est bien plus confortable que celui passé en entreprise où la vie au travail est plus difficile.

L'ouverture du BTS CG à l'apprentissage est adoptée à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	23	POUR	23	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------------------	---------	----	------	----	--------	---	------------	---

II. 2 – Augmentation de la capacité d'accueil en BTS AG PME/PMI en apprentissage

L'augmentation de la capacité d'accueil en BTS AG PME/PMI doit être portée à l'avenant de la convention.

L'augmentation de la capacité d'accueil en BTS AG PME/PMI en apprentissage est adoptée à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	23	POUR	23	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------------------	---------	----	------	----	--------	---	------------	---

III.-PROJET D'ÉTABLISSEMENT**III. 1 – Validation du projet d'établissement 2016-2019**

M. Devin précise que le Projet d'Établissement est une obligation les EPLE depuis la loi d'orientation Jospin du 10 juillet 1989.

Il fixe les objectifs, « savoir où on va » en définissant les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux ainsi que du projet académique. Il fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans et permet de préparer le « Contrat d'objectifs »

Ce n'est pas le projet du chef d'établissement mais celui de l'établissement, c'est-à-dire de tous les partenaires du lycée, professeurs, personnels administratifs et techniques, représentants des parents d'élèves, élèves.

Le projet d'établissement qui est présenté au CA a été élaboré par les professeurs qui ont été réunis plusieurs fois en conseil pédagogique. Il a été porté à la connaissance des personnels de l'établissement et des élus du CA.

C'est un projet vivant qui reste à nourrir, amender et à évaluer.

Ce projet présente les grandes lignes esquissées sur 3 grands axes :

AXE 1 Mieux former pour mieux réussir au lycée

AXE 2 Favoriser l'ouverture du lycée

AXE 3 Mieux accueillir pour assurer l'équité au lycée

Intervention MDL Leila MARTIN : qu'est ce le projet EDUCOSMOS ?

Le projet EduCosmos propose aux collégiens et aux lycéens de l'Académie de Nice d'intégrer un projet de sciences participatives piloté par des chercheurs de l'Observatoire de la Côte d'Azur. L'objectif est double : faire comprendre la démarche scientifique et participer à un véritable travail de recherche. Ainsi des élèves du lycée ont mené un travail avec l'observatoire du plateau de Caussols, ils ont effectué des observations en pilotant à distance un télescope puis analysé et mis en ligne les données obtenues permettant ainsi des échanges avec d'autres classes participant au programme.

Intervention PEEP Mme FIORUCCI : que veut dire « ouvrir l'école aux parents le soir pour des cours » ? C'est envisager la possibilité de donner des cours du soir à des parents désireux d'apprendre le français par exemple.

Intervention FCPE Mme MACCARIO : Comment peut-on apporter de nouvelles idées au Projet d'Établissement ? Comment faire vivre ce projet ? A t'on prévu une plateforme de partage ? Sera t-il mis en ligne sur le site du lycée ? Est-il prévu de mettre en place un référent qui assurera la dynamique de ce projet ? Et quel en sera son tempo ?

Réponse du proviseur : Le projet sera mis en ligne sur le site du lycée. Le site est encadré par 2 professeurs volontaires : M. LUCIANI professeur d'EPS et M. GLISSOUX, professeur de Système Informatique de Gestion. La plateforme « Atrium » est adaptée pour partager le projet mais le personnel administratif qui a eu une formation sur ce bel outil a besoin d'une formation complémentaire et du temps pour se l'approprier. Il n'y a pas de référent mais c'est chacun des partenaires qui fera vivre le projet par des propositions qu'il portera, des « fiches action » permettant d'évaluer le projet et si besoin est, de le modifier. Une réunion en milieu d'année sera organisée pour faire un point d'étape.

Le projet d'établissement est adopté à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	23	POUR	23	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------------------	---------	----	------	----	--------	---	------------	---

IV.-VIE SCOLAIRE

IV. 1 – Voyages, projets pédagogiques et sorties pour 2016-2017

Madame GRANGE quitte la salle. Nous passons à 22 votants.

10 voyages en prévisions (cf tableau pour précisions techniques et financières en annexe).

Voyage à TURIN du 22 au 25 septembre proposé par le professeur d'italien Mme JOASSIN de la classe prépa ECT soit 8 élèves en 2^{ème} année d'italien.

Précisions données par Mme DESIDERI BRACCO de la part de sa collègue organisatrice : un échange avec des correspondants d'une école de commerce et visites de musées et monuments.

Avis défavorable pour le moment du proviseur car inadéquation des objectifs et du projet pédagogique qui demande à ce qu'il soit retravaillé pour le CA de fin juin ou celui de début septembre.

Voyage à PARIS du 15 au 19 septembre pour des élèves de 2^{ème} année en classe prépa prise en charge totale par SKEMA Sophia Antipolis et participation de 50 € par élève.

Voyage au JAPON du 22 octobre au 4 novembre pour des élèves de 2^{ème} et 1^{ère} année de japonais organisé par Mme Naoko TSURUKI professeur de japonais qui d'ailleurs ne sera plus enseignante au lycée cette année car remplacée par un professeur titulaire. Au minimum 12 à 14 personnes sont nécessaires pour maintenir le prix du voyage demandé à chaque élève à 1300 €. Par rapport à l'an dernier, le coût du transport aérien a nettement augmenté. Les élèves sont accueillis à KOBE dans les familles d'élèves du lycée jumelé avec HEO.

Voyage à BONN (Allemagne) du 25 novembre au 2 décembre pour des élèves de seconde et 1^{ère} de la classe d'allemand de Mme AUTHER pour un échange avec les correspondants comme il se fait chaque année.

Voyage à GENEVE du 6 au 9 décembre pour des élèves de 1^{ère} et Terminale ST2S qui seront accueillis au lycée Mme de St STAEL à St Julien en Genevois (France) et visiteront les organisations internationales.

Voyage en AUSTRALIE du 9 février au 3 mars pour des élèves de Terminale de Mme VIEL professeur d'anglais pour un échange avec les correspondants. Coût pour chaque élève 1800€.

Voyage à PRAGUES du 6 au 13 avril pour 12 élèves d'ESF pour un échange avec un établissement pragois et la visite d'organismes sociaux (hôpitaux, EHPAD...) Coût pour chaque élève 400 €.

Course 10km à New York City du 17 au 24 avril échange avec des élèves américains qui viendront courir la « Prom' classique ». 20 élèves minimum. Coût pour chaque élève 1600 €

Voyage en Espagne du 24 au 29 avril pour la classe de 1^{ère} européenne d'espagnol Coût pour chaque élève 420 €

Voyage à TURIN et RIVOLI du 3 au 8 avril échange de 40 élèves avec le lycée Oscar ROMEO Coût pour chaque élève 325 €.

Vivre ensemble : projet transversal multi langues, art plastiques... intervention d'un graffeur en option payante pour 600 €. Débat sur la participation possible demandée aux élèves de 5 €. Cette participation est écartée.

Les voyages, projets pédagogiques et sorties pour 2016-2017 sont adoptés à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	22	POUR	22	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------------------	---------	----	------	----	--------	---	------------	---

IV. 2 – Valeurs des jeunes et citoyenneté

Il est prévu à la rentrée la venue de chercheurs en sociologie du CNRS qui veulent sonder la jeunesse en proposant un questionnaire aux élèves de Seconde sur les thématiques de la citoyenneté, de la politique et diverses questions plus personnelles. Les réponses sont anonymes.

Le questionnaire est en cours d'examen au Rectorat.

Avis favorable du conseil d'administration.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	22	POUR	22	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------------------	---------	----	------	----	--------	---	------------	---

IV. 3 – Alignement des horaires de cours des deux rives

Mme BEAUDIN quitte la salle à 20 h 30, puis Madame BERNARD à 20 h 35. Nous passons à 20 votants.

Actuellement il existe un décalage entre la rive gauche et la rive droite du lycée sur les horaires d'ouverture et de récréation. L'intention est de les aligner afin de faciliter la vie au quotidien et de renforcer la cohésion des deux rives.

Sont proposés les horaires suivants :

8h10 ouverture du matin

13h ouverture de l'après midi

10h10 récréation du matin

16h récréation de l'après midi

17h55 fin des cours

Un débat au sein du CA a eu lieu sur l'heure de la récréation de l'après-midi.

Les représentants des élèves souhaitent que la pause se fasse à 16h argumentant la difficulté des cours de la deuxième partie de l'après midi avec une récréation actuelle à 15h.

Les alignements des horaires de cours des deux rives sont adoptés à l'unanimité.

RÉSULTAT DU VOTE	VOTANTS	20	POUR	20	CONTRE	0	ABSTENTION	0
-------------------------	----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

IV. 4 – Rapport moral de la MDL

Leila MARTIN-NAFTI présente le rapport moral de la MDL (cf document en annexe).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

V. -ANNEXES**(pages suivantes)**

1 -Projets de voyages, projets pédagogiques et sorties pour 2016-2016

2 -Rapport moral de la MDL

ANNEXES